

**DOMINANTE : 150H**

Dans le cadre des cours portant sur la « dominante instrumentale », nous proposons des dispositifs pédagogiques ouvrant sur l'improvisation, l'écriture ou encore la composition. Nous incitons souvent les étudiants, par ces situations collectives et élaborées en équipe, à utiliser différentes ressources (écrits, traités, enregistrements, etc.) afin de favoriser le développement de leur projet artistique et de leur pratique instrumentale dans un esprit critique et exigeant orienté vers la recherche, la création et la connaissance des répertoires patrimoniaux. Ces différents dispositifs pédagogiques et artistiques doivent permettre aux étudiants de trouver une correspondance fluide entre l'intention musicale et le geste instrumental, mais ils visent aussi le développement d'une palette de sonorités dont la richesse puisse pertinemment colorer l'interprétation de répertoires inscrits dans différents contextes esthétiques (musique ancienne, classique, romantique, contemporaine, actuelle). Ceci suppose l'acquisition de multiples savoir-faire techniques reposant sur la maîtrise des fondamentaux comme des subtilités du jeu instrumental : posture, respiration, technique digitale, technique d'articulation, extensions de registres, micro-intervalles, multiphoniques, etc, soit d'une pratique instrumentale de haut niveau. Les travaux proposés ouvrent régulièrement sur des recherches expérimentales dans le cadre des musiques contemporaines ou improvisées (instruments préparés ou augmentés, utilisations des nouvelles technologies), et permettent aussi l'approfondissement des connaissances organologiques, notamment par la pratique des instruments historiques et des répertoires connexes : saqueboute, chalumeaux, traverso, clarinette baroque et classique, trompette naturelle, cor naturel.

La formation comprend un travail individuel, régulier et approfondi avec les enseignants accompagnateurs pianistes et claveciniste. Elle prépare les étudiants à la construction de leur interprétation et à la prestation scénique à partir de l'approfondissement et de l'appropriation des œuvres avec piano (et clavecin) et /ou réduction orchestrale.

Les différents aspects du jeu d'ensemble sont abordés : compréhension et écoute globale d'une œuvre, analyse du conducteur, notions stylistiques, écoute polyphonique, accord, justesse, tempo (apprendre à le penser, le transmettre, le garder...), dialogue et jeu avec le partenaire, travail sur le texte et la prononciation, concentration, gestion de la situation de concert ...

**CULTURE : 314H**

En sus des fondamentaux communs à tout le domaine classique à contemporain, nous avons à cœur d'orienter nos enseignements vers des projets de réalisations artistiques nécessitant la recherche et la collaboration entre étudiants. Ces projets collaboratifs invitent les étudiants à jouer ensemble, mais aussi à écrire, à arranger, à se documenter, etc. Ils supposent naturellement une dimension de formation musicale globale, passant par un éventail de formats pédagogiques variant au maximum la

nature des activités et des compétences mobilisées. Dans leur philosophie générale, nos enseignements ne dissocient pas les savoirs réputés théoriques des pratiques musicales : nous souscrivons ainsi à l'idée de culture musicale en actes. Comme nous l'avons déjà mentionné, en extension de son domaine esthétique de référence « classique à contemporain », le département Vents propose une formation aux instruments historiques. D'autre part, il se positionne comme ressource pour les étudiants d'autres domaines de l'école et souhaite favoriser toutes les transversalités possibles, interdisciplinaires, dans le cadre de projets incluant d'autres formes d'expression artistiques (danse, théâtre, arts visuels etc.). Les phases de réalisations artistiques permettent aussi la construction d'un rapport à l'espace scénique et aux publics, dimension incontournable des métiers de la musique. C'est dans cette idée d'une multiculturalité ouverte sur le monde que nous accompagnons le « projet personnel » de l'étudiant, projet pour lequel l'étudiant est libre d'adjoindre à sa pratique instrumentale dominante toute autre pratique artistique. Nous accompagnons également l'étudiant vers une connaissance de l'environnement professionnel de la culture et de l'éducation en favorisant l'inscription de son activité artistique sur le territoire. Cet aspect de la formation doit permettre à l'étudiant de poser les bases de son projet professionnel en participant au développement de son autonomie, et il favorise notamment sa capacité à choisir un établissement d'enseignement supérieur. Entre autres cours mettant l'accent sur les cultures musicales, chaque étudiant devra assister au minimum à 12 conférences au choix.

## **PRATIQUES COLLECTIVES : 250H**

Les pratiques collectives sont au centre de nos enseignements, nous ne les dissocions pas de l'apprentissage instrumental, même si les cours peuvent parfois être individuels en fonction des projets, des répertoires travaillés et des besoins de l'étudiant. L'ENM propose de nombreux ateliers, groupes, ensembles et orchestres déployant une grande variété esthétique et nous encourageons vivement les étudiants à mener des projets transversaux. En plus des pratiques collectives que notre département propose, nous considérons comme essentielles les expériences en grandes formations dirigées (orchestre d'harmonie, symphonique ou big-band) et la pratique régulière en petits collectifs non dirigés et musique de chambre. La participation à au moins deux sessions en grande formation est demandée. Au moins quatre projets de réalisation en petite formation (de 4 à 5 instruments) seront finalisés durant le parcours.

## **INVENTION : 50H**

L'invention est présente à tous les niveaux du parcours, qu'il s'agisse des pratiques de musique de chambre dans lesquelles se travaille l'instrumentation, des pratiques de musiques improvisées (improvisation codifiée, réalisation de cadences, ou improvisation sur grille, « libre » etc.), ou encore dans les « projets personnels » pour lesquels très souvent, les étudiants arrangent ou composent. Nous considérons les activités d'invention comme centrales puisqu'en art, les actes de recherche se matérialisent en création. Les ateliers portant sur l'invention sont incontournables et peuvent être réalisés dans des domaines extrêmement variés (musiques amplifiées,

nouvelles technologies, danse, théâtre, jazz, musique ancienne, improvisation libre, musiques orientales *etc.*)

## **MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**

**Epreuve dominante :** Prestation instrumentale de l'étudiant de 20 minutes : programme au choix dans 3 esthétiques, dont une œuvre de musique contemporaine après 1950. Une répétition avec les accompagnateurs est prévue peu de temps avant. Les programmes choisis par les candidats devront être communiqués à l'équipe pédagogique au moment des Journées d'Information et de Candidature, en précisant celles qui nécessitent une répétition avec l'accompagnateur.

**Epreuve de culture :** Réalisation musicale par groupe de 3 ou 4 étudiants : d'après un support audio, ou partition donné assorti d'un petit cahier des charges, il s'agira de réaliser et d'interpréter un arrangement, une instrumentation ou une adaptation par et pour le groupe en présence, à l'issue d'une mise en loge d'1 heure. La restitution n'excèdera pas 5 minutes. Un entretien de 10 minutes avec le groupe portera sur les procédures musicales utilisées et l'analyse musicale des supports

**Entretien avec le jury :** Un entretien individuel de 15 minutes permettra d'abord au candidat d'exposer son parcours, ses motivations à intégrer la formation et son projet professionnel (5 minutes), puis 10 minutes seront ensuite consacrées à un échange avec le jury sur les différentes épreuves.